



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

**Direction de la formation et des
affaires culturelles (DFAC)**

Service de l'enseignement
secondaire du deuxième degré



**Département de la formation, de
la jeunesse et de la culture**

Direction de l'enseignement
postobligatoire

École de maturité gymnasiale

Informations destinées aux élèves admissibles au Gymnase intercantonal
de la Broye et à leurs parents.

GY B

Gymnase intercantonal de la Broye

» Avertissement

La présente brochure donne, à l'intention des élèves admissibles au Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) et de leurs parents, des informations fondées sur le système actuel de formation et tenant compte des décisions prises et des évolutions prévisibles aux niveaux cantonal, intercantonal et suisse.

Ces informations ne sauraient se substituer aux dispositions légales et réglementaires qui seules font foi.

» Contact

Renseignements

Les dernières informations et les documents destinés au public sont disponibles sur le site Internet du Gymnase, à l'adresse *www.gyb.ch*

Vous pouvez encore demander des informations complémentaires au secrétariat :

Téléphone 026 662 01 01
info@gyb.ch

Adresse postale

GYB
Gymnase intercantonal de la Broye
Passage de la Blancherie 27
Case postale
1530 Payerne

» » Préambule

Peut-on étudier l'économie et le droit mais aussi l'espagnol ?

J'ai choisi le latin en voie secondaire pré-gymnasiale du cycle d'orientation fribourgeois. Vaut-il mieux continuer l'étude de cette langue à l'École de maturité ou choisir l'option spécifique musique, qui me passionne ?

Je souhaite faire des études à l'EPFL, mais désire néanmoins choisir la musique comme option spécifique à l'École de maturité. Est-ce possible ?

J'ai choisi l'italien en voie secondaire de pré-gymnasiale de la scolarité vaudoise. Puis-je l'abandonner pour suivre les arts visuels à l'École de maturité ?

Vaut-il mieux choisir l'option spécifique « physique et applications des mathématiques » ou « biologie et chimie » ?

Voici, parmi d'autres encore, quelques-unes des questions que peuvent se poser élèves et parents avant l'inscription à l'École de maturité gymnasiale. Il vaut la peine, pour y répondre, de rappeler les caractéristiques de la formation conduisant à la maturité gymnasiale ou académique suisse.

La présente brochure a pour but essentiel de donner aux élèves et à leurs parents une première information, aussi détaillée que possible à défaut d'être exhaustive, rappelant les caractéristiques essentielles de l'École de maturité gymnasiale. Elle met notamment l'accent sur les choix auxquels devront procéder les élèves en s'inscrivant au Gymnase intercantonal de la Broye.

Cette brochure se veut donc une invitation, à l'approche des choix qui devront être faits, à réfléchir en toute connaissance de cause et à poser des questions complémentaires, notamment au cours des séances d'information qui seront organisées par le Gymnase intercantonal de la Broye avant les inscriptions.

1 » réglementation suisse sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale

C'est en 1995 que le Conseil fédéral et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ont adopté les règles de reconnaissance des certificats cantonaux de maturité gymnasiale actuellement en vigueur. Compte tenu des compétences respectives de la Confédération et des cantons, il importait en effet que ces nouvelles règles soient adoptées à la fois par le Conseil fédéral et la CDIP. C'est la raison pour laquelle on parle tantôt d'une ordonnance du Conseil fédéral et tantôt d'un règlement de la CDIP, mais il s'agit bien entendu du même document. Nous parlons dans la présente brochure du « RRM » (Règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale). Ce règlement est le fruit d'une réflexion de plusieurs années sur les objectifs de la formation post obligatoire. Il a fait l'objet d'une large consultation et d'une révision partielle en 2007.

Le RRM fixe la durée des études à quatre ans. Toutefois, selon la manière dont chaque canton organise l'enseignement au degré secondaire inférieur, la dernière année de scolarité obligatoire peut déjà compter dans ces quatre ans. C'est la raison pour laquelle les collèves fribourgeois conduisent à l'obtention de la maturité gymnasiale en quatre ans alors que

les gymnases vaudois le font sur trois ans.

L'innovation essentielle du RRM réside dans la suppression des anciens types de maturité gymnasiale et leur remplacement par une maturité gymnasiale unique, mais comprenant des options. Le RRM précise clairement que l'École de maturité gymnasiale doit dispenser une formation générale équilibrée et cohérente, qui confère à tous ses élèves la maturité requise pour entreprendre des études supérieures et les préparer à assumer des responsabilités au sein de la société, tout en évitant des spécialisations trop marquées. Ce sont bien en effet la culture générale et les méthodes de travail et de réflexion acquises qui sont les meilleures garantes de réussite des études dans toutes les facultés universitaires, et non une trop grande spécialisation dès le début du gymnase dans telle ou telle matière caractéristique de certaines facultés.

Cet objectif fondamental de l'École de maturité gymnasiale ne signifie pas pour autant qu'aucune liberté n'est laissée ou aucun choix offert aux élèves dans le cadre de la formation. Il appartient en effet à chacun de procéder à un certain nombre de choix en fonction de ses

aptitudes, de ses goûts, de ses aspirations et de l'état de ses projets de formation future. Dans cette perspective, le RRM précise que l'ensemble des branches de la maturité se décompose en douze branches, à savoir :

- onze branches fondamentales (des choix étant offerts aux élèves dans certains domaines) ;
- une option dite spécifique ;
- une option dite complémentaire.

En outre, phase importante de cette formation, un travail de maturité est exigé de chaque élève.

Les branches fondamentales garantissent une large et solide formation générale. Le système d'options permet, conformément à l'objectif rappelé ci-dessus, des profils de formation nuancés, selon les intérêts, les goûts et les projets des élèves. L'option spécifique donne l'accent principal, alors que l'option complémentaire permet soit de renforcer cet accent, soit au contraire de le diversifier. Les choix offerts aux élèves leur confèrent ainsi une liberté propre à la conception de ce type de formation en même temps, corollaire évident, qu'une responsabilité correspondante.

Les cantons décident, parmi toutes les possibilités définies par le RRM, quels enseignements ils offrent dans leurs écoles. Pour le Gymnase intercantonal de la Broye, cette compétence appartient au Conseil du Gymnase, qui adopte les plans d'études et programmes, en tenant toutefois compte des principes généraux édictés par la CDIP dans le « plan d'études cadre pour les écoles de maturité ». Naturellement, les programmes retenus tiennent aussi compte des choix de chacun des deux cantons de Fribourg et de Vaud ; ils privilégient les enseignements offerts dans les deux cantons.

De même, le Conseil du Gymnase adopte les grilles horaires, le RRM précisant simplement les proportions fixées pour les différents domaines d'études :

- domaine des langues : **30 à 40 %**,
- domaine des mathématiques et des sciences expérimentales : **25 à 35 %**,
- domaine des sciences humaines : **10 à 20 %**,
- domaine des arts : **5 à 10 %**,
- option spécifique, option complémentaire et travail de maturité : **15 à 25 %**.

Les différents cantons peuvent bien entendu ajouter dans leurs grilles horaires et plans d'études d'autres branches non prévues par le RRM. Aussi la grille du Gymnase intercantonal de la Broye tient-elle compte des branches obligatoires proposées dans chacun des deux cantons en tant que branche cantonale.

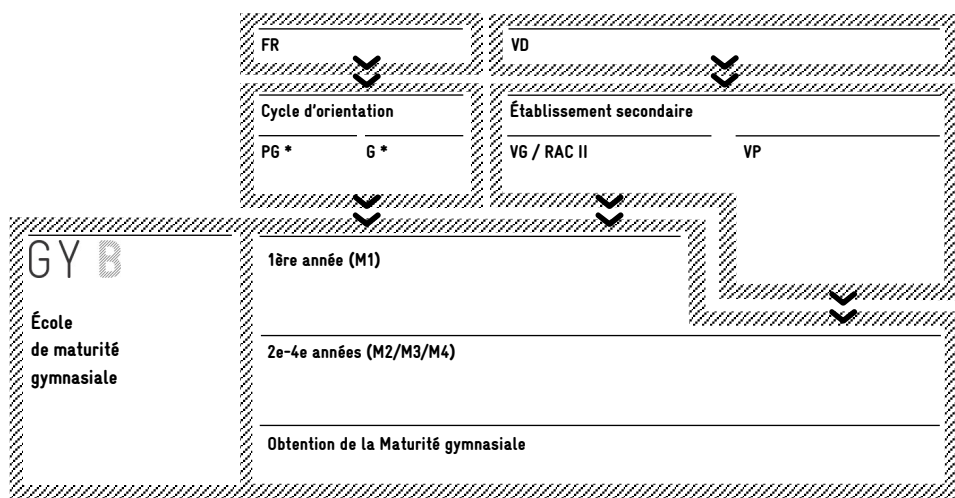
Les élèves qui réussissent l'École de maturité gymnasiale reçoivent le certificat de maturité, titre suisse. Les élèves vaudois qui en feront la demande pourront en outre recevoir le baccalauréat, titre vaudois équivalent. C'est pourquoi, dans le langage courant, il arrive qu'on parle tantôt de baccalauréat et tantôt de maturité.

2 » L'École de maturité gymnasiale du Gymnase intercantonal de la Broye

L'École de maturité gymnasiale

L'École de maturité gymnasiale est organisée en 4 ans. Tous les élèves sont admis en première année, à l'exception des élèves issus de la voie pré-gymnasiale des

établissements vaudois, qui entrent directement en deuxième année compte tenu des spécificités cantonales. Dans certains cas particuliers, une dérogation à la règle peut être octroyée.



PG : section pré-gymnasiale

VP : voie pré-gymnasiale

G* : section générale avec 20 pts dans les disciplines déterminantes et les 4 notes \geq 4.50

VG / RAC II : voie secondaire générale avec conditions d'admissibilité au raccordement de type II

3 » Organisation de la formation

Les branches enseignées sont celles prévues par le Règlement suisse de maturité et les options offertes sont celles proposées par les deux cantons :

Des branches fondamentales...

1ère à 4e années

langue 1 français
langue 2 allemand (ou italien)
langue 3 anglais ou italien ou latin

Mathématiques niveaux standard et renforcé

Sciences expérimentales biologie, chimie, physique

Sciences humaines histoire, géographie, économie

Activités artistiques arts visuels ou musique

Branches obligatoires informatique, philosophie, sport

Une option spécifique...

2e à 4e années

Arts visuels, biologie et chimie, économie et droit, espagnol, grec, italien, latin, musique, physique et applications des mathématiques

Une option complémentaire...

3e et 4e années

Applications des mathématiques, arts visuels, biologie, chimie, économie et droit, géographie, histoire, histoire et sciences des religions, informatique, musique, philosophie, physique, psychologie, sport.

Travail de maturité,

à cheval sur 3e et 4e années

Les branches de l'École de maturité gymnasiale au Gymnase intercantonal de la Broye sont :

- 1) le français,
- 2) la deuxième langue nationale,
- 3) une troisième langue, à choisir par l'élève entre l'anglais, l'italien et le latin,
- 4) les mathématiques, enseignées en niveau standard ou en niveau renforcé,
- 5) la biologie, la chimie et la physique,
- 6) informatique
- 7) l'histoire, la géographie, la philosophie ainsi qu'une introduction à l'économie et au droit,
- 8) les arts visuels ou la musique,
- 9) l'option spécifique,
- 10) l'option complémentaire.

Chaque élève doit choisir une option spécifique (OS) parmi les 9 suivantes :

- arts visuels,
- biologie et chimie,
- économie et droit,
- espagnol,
- grec,
- italien,
- latin,

- musique,
- physique et applications des mathématiques.

Les programmes définis pour les OS grec, italien et latin tiennent compte des enseignements dispensés dans ces langues en voie secondaire pré-gymnasiale de la scolarité vaudoise. Pour ces options, des cours de première année du Gymnase intercantonal de la Broye permettent une mise à niveau adaptée (italien) ou un pont (grec et latin).

L'option complémentaire est choisie parmi les branches suivantes :

- applications des mathématiques,
- arts visuels
- biologie,
- chimie,
- économie et droit,
- géographie,
- histoire,
- histoire et sciences des religions,
- informatique,
- musique,
- philosophie,
- physique,
- psychologie,
- sport.

Un enseignement de base d'éducation physique et sportive est organisé pendant les quatre années de l'École de maturité gymnasiale.

Conformément aux objectifs du RRM, l'enseignement dispensé à l'École de maturité gymnasiale, en particulier dans les branches fondamentales, n'est de loin pas exclusivement lié à celui, futur, d'une faculté universitaire particulière. Le programme n'est en effet pas conçu dans la perspective de la fréquentation de telle ou telle faculté mais bien pour dispenser une culture générale et des connaissances de base dans des domaines que les élèves n'aborderont parfois plus à l'Université. C'est ainsi que, par exemple, les programmes de biologie et de chimie, en tant que branches fondamentales, sont pensés tout autant pour de futurs juristes ou économistes que pour de futurs scientifiques, ceux d'économie pour de futurs historiens, ingénieurs ou juristes et non uniquement pour de futurs étudiants de l'école des HEC, etc. De par cette volonté d'une culture générale solide et équilibrée, les classes sont composées en évitant une spécialisation trop marquée des profils de formation.

Les élèves admissibles au Gymnase intercantonal de la Broye pour l'année scolaire prochaine devront procéder, en vue de leur inscription à l'École de maturité gymnasiale, aux choix suivants :

- choix de deuxième et troisième langues : allemand ou italien, anglais, latin,
- choix de l'option «bilingue», avec enseignement en français et allemand
- niveau standard ou renforcé en mathématiques,
- arts visuels ou musique,
- choix de l'option spécifique.

Les élèves entrant en première année doivent aussi effectuer tous ces choix, même si l'option spécifique peut être modifiée en cours de première année.

Le choix de l'option complémentaire interviendra ultérieurement, en vue de la troisième année seulement.

3 » Choix des langues : allemand ou italien, anglais, latin

» Grille horaire

Domaines	Branches	M1	M2	M3	M4	Total	%	Exa.
Langue 1	Français	4	4	4	5	17	36%	e+o
Langue 2	Allemand	4	3	3	4	14		e+o
	Italien débutant		4	4	4	12		
Langue 3	Anglais ou italien débutant ou latin	3	3	3	3	12	9	e+o
Mathématiques	Mathématiques niveau standard	4	4	4	5	17	26%	e+o
	Mathématiques niveau renforcé	4	4	4	6	18		14
Sciences expérimentales	Biologie	1		2	2	5	18%	
	Chimie		3			3		3
	Physique	2	2	2		6		4
Sciences humaines	Histoire	2	2	2	2	8	18%	
	Géographie	2	2			4		2
	Philosophie	2	1	2		5		3
	Introduction à l'économie et droit	2	2			4		2
Activités artistiques	Arts visuels ou musique	2	2	2		6	4	5%
Option spécifique (OS)	Italien ou latin	3	4	4	5	16	15%	e+o
	Autres OS		4	4	5	13		13
Options complémentaire (OC)				2	2	4		o
Travail de maturité				1		1		
Branches obligatoires	Informatique	1		2	2	5	15%	
	Education physique	3	3	2	3	11		7
		32	35	35	33-34	135	102	

Langue 2 : choix de l'allemand ou italien pour les élèves issus de la scolarité vaudoise ;
 L'italien débutant en langue 2 ou langue 3 débute en M2 seulement ;
 L'option spécifique «italien» fait suite à l'option correspondante de la voie secondaire pré-gymnasiale vaudoise ;
 c'est pourquoi 3 périodes sont prévues en M1 et un renforcement de 0.5 périodes en M2.

Le RRM offre la possibilité aux cantons bilingues de privilégier l'enseignement de leurs deux langues nationales. C'est ainsi que les élèves fribourgeois choisiront le français en langue 1 et l'allemand en langue 2.

Les élèves vaudois pourront quant à eux choisir entre l'enseignement de l'allemand et celui de l'italien en langue 2.

Tous les élèves peuvent choisir la troisième langue enseignée parmi l'anglais, l'italien et le latin.

L'italien est donc enseigné au sein de l'École de maturité gymnasiale en tant que :

- branche fondamentale, comme troisième (éventuellement deuxième) langue nationale. Dans ce cadre, l'enseignement est ouvert à des élèves qui n'ont jamais étudié cette langue.
- option spécifique. Dans ce cadre, l'enseignement est prévu pour des élèves qui ont suivi l'option correspondante de la voie secondaire pré-gymnasiale des établissements secondaires vaudois. Pour

tous les autres élèves, le choix de cette option nécessite de suivre l'enseignement prévu en première année dans ce domaine et le renforcement en deuxième année.

L'enseignement du latin comme troisième langue est destiné aux élèves qui ont suivi le latin durant leur scolarité obligatoire et désirent prendre une autre option spécifique que le latin (par exemple le grec).

L'enseignement de l'allemand part du niveau acquis au cours de la scolarité obligatoire. On peut rappeler que les porteurs de la maturité gymnasiale qui désirent être candidats à une Haute École pédagogique doivent avoir choisi l'allemand comme deuxième langue nationale et compléter leur formation par un diplôme d'allemand reconnu internationalement.

Enfin, ceux qui ne choisissent pas l'anglais comme troisième langue enseignée peuvent toutefois bénéficier du cours facultatif de basic English, dans la mesure où un nombre suffisant d'inscrits le permet.

4 » Maturité avec mention bilingue français - allemand

Le Gymnase intercantonal de la Broye est heureux d'offrir aux gymnasiens la possibilité de préparer une maturité dite bilingue, avec mention français-allemand. Cette disposition a bien entendu pour objectif principal de favoriser l'apprentissage systématique et la maîtrise d'une deuxième langue nationale, en plus des cours traditionnels propres à cette dernière.

Parallèlement, la possibilité d'effectuer un stage linguistique en Suisse alémanique ou en Allemagne est offerte à tous les élèves. Un tel stage est particulièrement recommandé aux élèves inscrits à la maturité avec mention bilingue.

La mention «bilingue»

La maturité avec mention bilingue est destinée à des élèves de langue maternelle française qui désirent parfaire leur maîtrise de l'allemand. Compte tenu des exigences propres à ce choix, suivre l'option nécessite une aisance suffisante dans son cursus scolaire. Il est vivement conseillé d'avoir obtenu en dernière année de scolarité une bonne moyenne d'allemand et des résultats satisfaisants dans les branches enseignées en allemand.

Les élèves suivent en allemand dès la première année l'enseignement de l'économie (Wirtschaft und Recht) et de la biologie (Biologie -D). Ils y ajoutent en deuxième année l'enseignement en allemand des mathématiques (Mathematik) et en troisième année celui de l'histoire (Geschichte). Cela représente un total de 23 à 26 périodes hebdomadaires de cours enseignées en allemand sur l'ensemble de la formation.

«Bilingue +» pour des élèves bilingues

Des élèves parlant déjà très bien l'allemand peuvent s'inscrire à la maturité bilingue en choisissant la modalité «Bilingue +» (ouverte si le nombre d'inscrits est suffisant).

Ce cursus offre un enseignement renforcé de l'allemand, adapté à des élèves connaissant parfaitement la langue. De plus, il propose un enseignement en allemand durant toute la scolarité dans les branches Wirtschaft und Recht, Biologie, Mathematik, Geschichte.

Autres mentions «bilingue »

Pour les autres mentions bilingues offertes dans le canton de Vaud, on peut se renseigner directement auprès du GYB.

5 » Mathématiques : niveau standard ou renforcé

Compte tenu de la richesse et de la diversité des mathématiques et des branches et domaines qui les constituent, l'enseignement des mathématiques à l'École de maturité gymnasiale est dispensé à deux niveaux.

Le niveau standard correspond aux exigences générales définies pour la maturité gymnasiale, titre reconnu par toutes les facultés universitaires et les écoles polytechniques. Il peut donc être choisi par tous les élèves.

Le niveau renforcé est destiné à des élèves qui, compte tenu de leurs goûts, de leurs aptitudes et de leurs motivations, souhaitent acquérir dans le domaine des mathématiques des connaissances et des compétences supplémentaires. Dès la deuxième année, les élèves ayant choisi le niveau renforcé suivent un enseignement dont le rythme et la richesse sont plus élevés.

Le niveau renforcé constitue un bagage particulièrement adapté à des élèves se destinant à des études scientifiques de haut niveau. Cependant, il n'est pas réservé aux élèves ayant choisi une option spécifique dans le domaine scientifique.

Ce choix est ouvert à tous les élèves de l'École de maturité gymnasiale. Il est notamment possible de retenir le niveau renforcé quelles que soient les options spécifiques choisies en voie secondaire de baccalauréat des établissements secondaires vaudois.

Le programme de l'option spécifique physique et applications des mathématiques peut se fonder sur quelques outils mathématiques caractéristiques du niveau renforcé, mais seulement pour autant que les élèves qui suivent le niveau standard puissent raisonnablement les acquérir.

Il faut un nombre suffisant d'élève intéressés pour permettre la mise sur pied d'un complément de niveau renforcé au cours de Mathematik (cours de mathématiques pour les élèves ayant choisi l'option bilingue). La question se pose dès la deuxième année de l'École de maturité et peut amener à devoir choisir entre l'option bilingue et le niveau renforcé en mathématiques.

6 » Arts visuels ou musique comme branche fondamentale

Chaque élève doit, en fonction de ses aspirations, de ses aptitudes et de ses goûts, choisir entre les arts visuels et la musique. Aucune condition particulière n'est définie pour le choix de l'une ou l'autre de ces matières. Les cours reçus en scolarité obligatoire devraient faciliter ce choix.

En principe, les élèves ayant choisi l'option spécifique « musique » doivent s'inscrire au cours fondamental en arts visuels et vice versa.

seignement dispensé dans cette langue en voie secondaire prégymnasiale des établissements secondaires vaudois.

Comme précisé précédemment, les options spécifiques scientifiques (physique et applications des mathématiques ainsi que biologie et chimie) sont ouvertes à tous les élèves et non seulement à ceux qui ont choisi le niveau renforcé d'enseignement des mathématiques. Dans le cadre de l'option spécifique physique et applications des mathématiques toutefois, certaines notions impliquant la maîtrise d'outils mathématiques propres au niveau renforcé pourront être abordées, à condition que leur compréhension soit à la portée des élèves du niveau standard au prix d'un effort raisonnable.

Le passage de la scolarité obligatoire à l'École de maturité gymnasiale permet ainsi à chacun de définir un profil de formation qui se fonde très largement sur les choix opérés précédemment ou qui permet de les réorienter et de les diversifier.

Les gymnases du canton de Vaud proposent en outre une option spécifique

«philosophie et psychologie». Cette spécificité vaudoise n'est pas reprise par le Gymnase intercantonal de la Broye. Toutefois, l'offre d'une option complémentaire «psychologie» inconnue des gymnases vaudois et sa plus forte dotation horaire permettent de compenser cet état de fait, ainsi que la plus forte dotation de la philosophie comme branche obligatoire.

Les collèges fribourgeois offrent une option spécifique «anglais» qui n'est pas reprise au Gymnase intercantonal de la Broye. L'offre de l'anglais comme branche fondamentale en troisième langue et le cours facultatif de basic English constituent une alternative garantissant la qualité de la formation dans cette importante langue de communication.

Arts visuels (AV)

L'enseignement des arts visuels a pour but d'éveiller et de cultiver la sensibilité artistique et l'aptitude créative sans négliger les aspects ludique et d'agrément. Il devrait inciter à une participation à la vie culturelle et artistique.

7 » Choix de l'option spécifique

Dans le cadre des objectifs généraux de la formation conduisant à la maturité gymnasiale, le choix d'une option spécifique permet à chaque élève de préciser et d'orienter son profil de formation, selon ses intérêts et ses projets.

Chaque élève doit choisir son option spécifique parmi les 9 branches ou domaines :

- arts visuels
- biologie et chimie

- économie et droit
- espagnol
- grec
- italien
- latin
- musique
- physique et applications des mathématiques.

Le programme défini pour l'option spécifique italien tient compte de l'enseignement renforcé prévu en première année dans ce domaine, ce qui équivaut à l'en-

L'option spécifique arts visuels est structurée comme suit :

- en deuxième année : le développement des bases du langage pictural (expérimentation de différentes techniques et supports en peinture) et l'approche de la troisième dimension par la création d'objets et l'organisation d'espaces ;
- en troisième année : l'exploration et l'apprentissage de la photographie numérique accompagné de l'acquisition des connaissances de base du graphisme ;
- et en quatrième année : d'une part, l'expérimentation de la vidéo et l'acquisition du langage cinématographique ; d'autre part, le développement d'un projet artistique personnel.

Des cours d'histoire de l'art ponctuent cet enseignement en créant notamment des liens entre les projets abordés et des pratiques artistiques actuelles. La finalité d'un tel enseignement n'est pas de former de futurs plasticiens, mais plutôt d'accompagner les élèves dans une démarche créative et d'orienter ceux

qui se destinent à une formation artistique.

Biologie – Chimie (BiCh)

L'option spécifique biologie – chimie permet une ouverture sur les sciences naturelles où les mathématiques ont moins d'importance. Le choix de cette option est très recommandé aux personnes désirant se diriger, par la suite, vers des études scientifiques comme la médecine, la biologie, la chimie ou la biochimie. La biologie et la chimie étant toutes deux des sciences expérimentales, un intérêt pour la pratique sur le terrain ou en laboratoire est demandé puisqu'elle représente un quart, en moyenne, des cours.

L'interdisciplinarité des deux branches permet d'avoir une vision précise sur des phénomènes scientifiques, mais va évidemment bien au-delà et permet de tisser des liens avec de nombreuses autres branches.

Les contenus de cours sont fortement liés aux organismes (notamment l'être humain) et à leurs fonctions ; aux activités de l'homme dans le monde et ses impacts sur l'environnement. Des thèmes

comme l'écologie, les stratégies de reproduction des organismes, leur développement, l'étude de leurs organes et de leurs sens, l'ADN et le génie génétique, les maladies génétiques, bactériennes et virales sont abordés dans une partie plus biologique. Des études sur les molécules et leurs réactions dans les dérivés du pétrole, les acides et les bases, le fonctionnement des piles sont des exemples de thèmes plus chimiques.

Economie et droit (ECoD)

Voulez-vous comprendre et placer au centre de votre formation les notions suivantes ? les finances – le monde de l'entreprise – la politique monétaire – la politique du plein emploi – la formation des prix – les relations internationales – le droit de la famille – les contrats – la bourse – les assurances – le développement durable – le marketing – la comptabilité. L'option spécifique Economie et Droit répondra à vos attentes ; elle vous aidera à mieux comprendre le fonctionnement de notre société et du monde économique contemporain. Elle vous préparera tout particu-

lièrement aux études universitaires dans les facultés de droit, de sciences économiques, politiques et sociales. Les connaissances acquises à travers cette option vous seront utiles pour votre avenir, quelle que soit l'orientation choisie.

Espagnol (Esp)

L'importance de l'espagnol croît de jour en jour. Actuellement, l'espagnol est, après le chinois, la langue la plus parlée au monde. Plus de 400 millions de personnes le parlent, de l'Amérique latine jusqu'aux îles du Pacifique en passant par l'Europe.

Cette option spécifique offre à l'élève la possibilité d'atteindre en trois ans un niveau suffisant qui lui permette de communiquer et d'échanger en espagnol. En plus de ce but linguistique, nos cours se veulent une fenêtre ouverte à la multitude de cultures des pays hispanophones. Peu à peu, l'élève entrera en contact avec divers aspects de la vie de l'Espagne et de l'Amérique latine tels que l'histoire, l'art, la société, la géographie, l'économie, etc. Une telle

connaissance permettra à l'élève de prendre une certaine distance par rapport à sa propre culture et d'avoir un regard critique, mais respectueux et sans préjugés, vis-à-vis d'autres cultures. En plus, l'élève trouvera sans doute dans toute cette richesse une source d'inspiration et de nouveaux intérêts.

Grec (Gre)

Optez pour cette option, si vous avez envie de :

- prendre part à l'éclosion du monde, à l'apparition des dieux et des héros sur terre ;
- apprendre une langue «exotique» pour lire, comparer et apprécier des textes antiques ;
- savourer le plaisir qui naît de la découverte ;
- adopter dans la vie une attitude critique et faire preuve d'inventivité face aux problèmes ;
- prolonger vos lectures d'une réflexion personnelle centrée sur l'Homme ;
- partir sur les traces des premiers penseurs de l'humanité ;

- être attaché aux traditions de la propre culture en étant sensible à leur profondeur historique ;
- apprécier la beauté d'une œuvre et oser exprimer ce que vous ressentez.

L'apprentissage du grec ancien est d'une grande utilité ou une obligation pour certaines études universitaires telles que les sciences de l'antiquité (histoire ancienne, archéologie,...) et du monde byzantin ainsi que les sciences bibliques.

L'italiano, perche no ? (Ita)

Choisir l'italien c'est d'abord concilier cœur et raison : c'est se faire plaisir en côtoyant Leonardo da Vinci, Pinocchio, i Tortellini, la Ferrari, Gucci, Valentino Rossi, Monica Bellucci, la Mafia e tutti quanti !

Choisir l'italien c'est aussi avoir la tête remplie de couleurs, de saveurs, de musiques, de sensations... bref, c'est vivre à chaque instant l'indicible dolce vita !

Choisir l'italien c'est surtout apprendre la langue d'une région suisse et celle d'un grand pays européen dont la culture est l'une des sources fondamentales de notre

civilisation.

Choisir l'italien c'est enfin explorer des horizons liés à cette langue : littérature, arts, politique, philosophie, sciences expérimentales, et aujourd'hui, plus particulièrement, cinéma, design, mode, musique, sport, architecture contemporaine.

Latin (Lat)

Choisir le latin, c'est :

- accéder à une culture qui est la base de notre société et de notre langue. L'objectif est la connaissance de la langue par la traduction régulière de textes originaux du latin en français ;
- observer la culture romaine pour mettre en évidence le rôle que le monde antique a joué dans la tradition occidentale ;
- partir à la découverte d'auteurs majeurs tels que César, Cicéron, Salluste, Tite-Live, Virgile ;
- approfondir le sens des mots dans la langue française ;
- prendre du plaisir à la découverte de documents légués par l'antiquité

et se familiariser avec des personnages hors du commun.

S'ouvrir l'esprit dans les domaines des arts, de la littérature, de la philosophie et de l'histoire.

Musique (Mus)

Ce cours est ouvert à tout passionné de la musique qui accepte un parcours riche et exigeant. Il est donné par le professeur de musique du Gymnase et il est complété par un cours individuel instrumental de 30 minutes auprès d'un maître agréé. Le Gymnase subventionne le cours externe jusqu'à concurrence de Fr. 700.- par an.

Selon 4 axes d'égale importance, le cours aborde :

- l'acquisition et la consolidation des techniques musicales de base : rythme, mélodie, harmonie par le chant et la pratique du clavier.
- la connaissance des grands axes de l'histoire de la musique du Moyen Age à l'époque contemporaine.
- la connaissance, reconnaissance et analyse des «formes» musicales

8 » Choix de l'option complémentaire

(sonate, symphonie, concerto, opéra...), des moyens musicaux (instruments, ensembles...) et des styles.

- les créations personnelles de mélodies, d'accords, de pièces instrumentales ou vocales.

Ainsi, l'option spécifique musique est-elle idéale pour un élève visant le Conservatoire ou une entrée en HEM. Mais elle est aussi plus largement ouverte à tout passionné de la musique qui en a les capacités.

Les activités musicales hors établissement sont vivement conseillées, ainsi que la participation active à des manifestations culturelles de l'établissement.

En principe, l'élève qui choisit l'option spécifique musique suit en branche fondamentale le cours d'arts visuels.

Physique et Applications des Mathématiques (PhAM)

La théorie du chaos peut-elle expliquer pourquoi il est si difficile de jouer au billard ? Quand la population de sardines d'une mer augmente, les poissons

prédateurs qui les mangent vont-ils aussi voir leur nombre augmenter ? Jusqu'à quand ? (La réponse n'est pas évidente car si les prédateurs deviennent plus nombreux, il y aura moins à manger par prédateur). Peut-on «faire du silence» avec du bruit ? Comment évolue un capital placé en banque en tenant compte des intérêts, de l'inflation et des frais fixes ? Qu'est-ce que la lumière ? Comment les verres de certaines lunettes à soleil éliminent les reflets à la surface de l'eau ? Pourquoi un objet rouge est-il ... rouge ?

L'option physique et applications des mathématiques traite de ces questions et de bien d'autres encore. Certaines d'entre elles seront abordées par l'utilisation d'un logiciel mathématique. D'autres seront étudiées de manière expérimentale en laboratoire et d'autres encore de façon plus «classique» c'est-à-dire mathématique.

Le choix de l'option complémentaire intervient dans le courant de la deuxième année dans la perspective des cours de troisième et quatrième année. Il permet à chaque élève de renforcer (en choisissant comme option complémentaire une

branche du même domaine que l'option spécifique) ou de diversifier son cursus de formation, sur la base des choix faits précédemment, à un moment où son projet de formation ultérieure aura peut-être évolué.

La liste des options complémentaires est donnée au chapitre 2. Ajoutons que, conformément au RRM, une même branche ne peut toutefois pas être choisie au titre d'option spécifique et d'option complémentaire.

De plus, toujours compte tenu du RRM, le choix de la musique ou des arts visuels comme option spécifique exclut celui de la musique, des arts visuels ou du sport comme option complémentaire.

9 » Le travail de maturité

Chaque élève doit effectuer, à cheval sur sa troisième et quatrième années, un travail de maturité. Par ce travail, l'élève exerce et démontre son aptitude à chercher, à évaluer, à exploiter et à structurer l'information ainsi qu'à communiquer ses idées.

L'option complémentaire «psychologie et pédagogie» proposée par les collèges fribourgeois n'a pas été reprise telle quelle. Toutefois, l'introduction d'une option «Psychologie» permet d'offrir une option dans un domaine similaire tout en tenant compte de l'intercantonalité.

Le travail de maturité est l'objet d'une défense orale devant un jury au début de la quatrième année. Le travail de maturité est noté. Le résultat compte pour l'obtention du certificat de maturité.

10 » Le raccordement à l'École de maturité gymnasiale (raccordement de type II vaudois)

L'élève certifié de voie générale peut accéder en classe de raccordement 2 s'il ou elle a suivi les trois disciplines à niveaux en niveau 2 et s'il ou elle a obtenu les totaux de points suivants pour les deux groupes (sans compter l'OCOM AACT) :

Groupe principal : 46,5 pts et plus

Groupe restreint : 15 pts et plus

Cas limites : max 0.5 pt d'insuffisance par groupe

Ces élèves suivent la première année de l'École de maturité gymnasiale telle qu'elle est organisée au Gymnase intercantonal de la Broye, avec un renforcement spécifique en mathématiques et en allemand. Cela équivaut au raccordement de type II, géré de manière différente dans les établissements scolaires vaudois hors de l'aire de recrutement du Gymnase intercantonal de la Broye.

La réussite de la première année au Gymnase intercantonal de la Broye est reconnue par le canton de Vaud comme équivalant à la réussite du raccordement de type II. Les élèves ayant réussi leur année reçoivent une attestation d'équi-

valence dans ce sens.

11.1 Echelle des notes, conditions de promotion et organisation de l'année scolaire

L'échelle des notes va de 6 (la meilleure note) à 1 (la plus mauvaise). La note 4 constitue la limite inférieure du suffisant. Les demi-points sont admis. Les conditions de promotion et d'obtention de la maturité sont définies par le règlement général du Gymnase intercantonal de la Broye, qui tient compte des exigences du RRM.

11.2 Ouverture des options

Toutes les options dont les effectifs le permettent sont ouvertes. En cas d'inscription à une option que l'effectif ne permet pas d'ouvrir, l'élève doit effectuer un nouveau choix, parmi les autres options.

11.3 Formations professionnelles accélérées (FPA) et accès à la Haute École spécialisée de Suisse occidentale

Les élèves qui obtiennent la maturité gymnasiale et qui souhaitent rejoindre la

11 » Informations complémentaires

filière professionnelle peuvent bénéficier d'une procédure particulière d'apprentissage qui tient compte de leurs connaissances déjà acquises, intitulée «formations professionnelles accélérées (FPA, VD)». Ils peuvent ainsi obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) d'une profession exigeante et le droit d'exercer cette profession officiellement reconnue. De même, le cumul de la maturité gymnasiale et du CFC permet de se présenter à l'admission à la Haute école spécialisée (HES) de Suisse occidentale, en particulier dans les domaines des ingénieurs, de la gestion et des arts appliqués. Des informations détaillées sont bien entendu régulièrement remises aux gymnasiens.

11.4 Sportifs et artistes d'élite

Les élèves qui, parallèlement à leur préparation à la maturité gymnasiale proprement dite, ont atteint un niveau de performance élevé, dûment attesté, dans un domaine sportif ou artistique peuvent demander qu'il en soit tenu compte.

Les demandes, dûment motivées, sont traitées individuellement et d'entente

avec l'élève concerné. Les exigences pour l'obtention de la maturité gymnasiale sont les mêmes que pour les autres élèves mais les horaires peuvent être légèrement adaptés, dans la mesure des possibilités du Gymnase intercantonal de la Broye. Le formulaire complémentaire à joindre à l'inscription est disponible sur le site internet www.gyb.ch.

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud propose des classes spéciales à Lausanne, au Gymnase Auguste Piccard pour l'École de maturité et au Gymnase de Beaulieu pour l'école de culture générale et de commerce (pour autant que les effectifs le permettent). Les élèves candidats aux classes pour artistes et sportifs d'élite ont dû faire acte de candidature à cette formation spéciale avant le 15 novembre. Ils doivent toutefois aussi s'inscrire au Gymnase au moyen de la formule ordinaire, afin d'être enregistrés en cas de refus de leur demande.

11.5 Ecolage et frais de scolarité

Les frais de transport sont à la charge de l'élève. De nature très variables d'un cas à l'autre, ils ne peuvent être estimés ici.

Les frais à la charge de l'élève en École de maturité gymnasiale peuvent être estimés comme suit, pour une année scolaire complète :

- taxes d'inscription et ecolage : environ Fr. 550.- ;
- livres et fournitures : Fr. 600 à 800.-, environ ;
- participation à un camp, une semaine spéciale ou autre activité du même type : jusqu'à Fr. 600.-, selon l'année et les activités en question.

Il va de soi qu'il s'agit d'une estimation moyenne. Elle est toutefois donnée à titre indicatif.

Afin d'offrir une assiette de midi à un prix raisonnable, l'infrastructure de cuisine est mise à disposition du gérant du restaurant par le Gymnase intercantonal de la Broye. Plusieurs menus sont proposés au RestoGYB. Leur prix varie actuellement entre Fr. 9.- et 12.-. De l'eau

et des fours à micro-ondes sont accessibles gratuitement.

11.6 Bourse d'études

Certains parents hésitent parfois à inscrire leur enfant à l'École de maturité gymnasiale à cause des frais qu'ils auront à supporter. En cas de difficultés financières, il existe toutefois un système de bourses d'études aussi bien dans le canton de Fribourg que celui de Vaud.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser directement à l'office des bourses du canton de domicile de l'élève :

Fribourg : Service des subsides de formation, 026 305 12 51 ou sur le site <https://www.fr.ch/dfac/ssf>

Vaud : Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage
021 316 33 70 ou sur le site www.vd.ch/ocbe